

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **129 (2003)**

Heft 05: **Architectes au salon**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revêtements de sols sans joints

repxit les spécialistes de revêtements de Winterthur

Résine synthétique

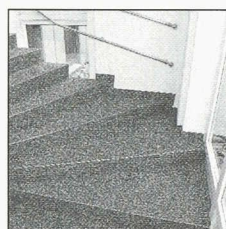
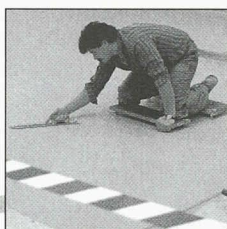
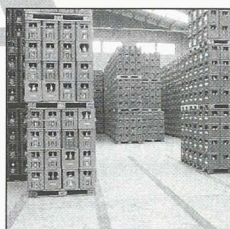
Un matériau étanche, résistant au poinçonnement et à l'abrasion.

Xylolite

Un matériau à protection thermique, antiglissant et sans poussière.

Béton dur

Un matériau d'entretien facile, sans poussière, résistant à l'abrasion et à la compression.



Depuis des décennies, les revêtements de sols sont notre passion. Qualité et service sont impeccables. Nous maîtrisons de part en part les problèmes de revêtements...
... prenez-nous au mot.

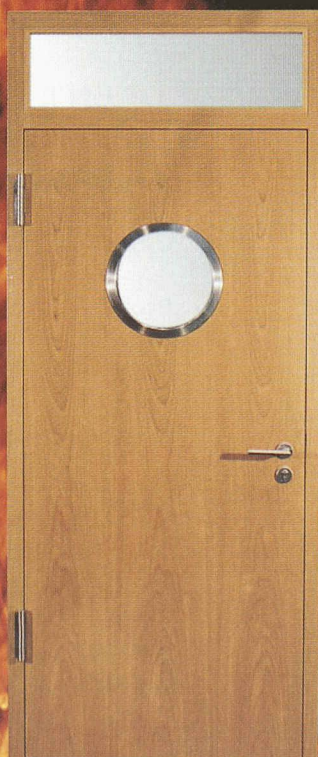
forbo
repxit

Die Bodenmacher aus Winterthur

Forbo-Repxit AG
Helgenstrasse 21
Case postale
CH-8404 Winterthur
Tél. +41 (0) 52 242 17 21
Fax +41 (0) 52 242 93 91
Succursale: 3014 Bern
www.repxit.forbo.com

Succursale: 3014 Bern, Tél. 031 333 82 00

ATTENTION ! DANGER DU FEU ACTUEL !

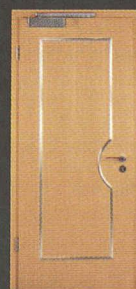


[LA PROPOSITION " CHAUDE "]

Herholz se rend aussi maître de la sécurité. Les éléments de protection contre l'incendie et la fumée (p.ex. à 1 vantail et 2 vantaux, à hauteur d'étage avec attique ou vitrage supérieur) ont passé avec succès l'examen de l'homologation selon VKF. Ils sont livrable dans un nouvel design d'actualité qui s'adapte à chaque concept d'architecture.

Vous en voulez savoir plus?

Demandez la documentation actuelle directement chez nous :
Herholz Vertriebsbüro Schweiz • Helmut Merz
Postfach 95 • 5012 Schönenwerd
Téléphon (062) 858 80 70 • Téléfax (062) 858 80 70
E - Mail: herholz.schweiz@dplanet.ch



Maison:

Personne à contacter:

Lieu:

Téléph./préselection:

Herholz
OUVRE LA PORTE SUR L'AVENIR



MUNICIPALITÉ DE SIERRE

Résultats du concours de projets pour l'extension du Cycle d'orientation de Goubing-Sierre

Le jury composé de:

Président:

Hans IMHOF, architecte EPF – SIA, adjoint de l'Architecte cantonal, Sion

Membres:

M. Andrea Bassi, architecte EAUG – FAS – SIA
M. Fonso Boschetti, architecte FAS – SIA
M. Thierry Bruttin, architecte EPF – SIA, architecte de la Ville de Sierre
M. Philippe Meier, architecte EPF – SIA
M. Jacques Melly, conseiller municipal, responsable du Service de l'édilité
M^{me} Mercedes Meugnier Cuenca, conseillère municipale, présidente de la commission scolaire
M. Philippe Theytaz, directeur des écoles de Sierre

Suppléants:

M. Jean-Daniel Crettaz, architecte FSU, ancien architecte de la Ville de Sierre
M. Laurent Mayoraz, architecte resp. des constructions scolaires, SBMA
M. Anton Imhof, directeur de l'O.S. de Goubing
M. Marc-André Salamin, directeur du C.O. de Goubing

Experts:

M. Jean-Claude Aymon, représentant du Service de l'enseignement DECS
M. Erwin Eyer, inspecteur cantonal de gymnastique DECS

s'est réuni les 12, 13 et 14 février 2003 pour l'examen des 30 projets remis.

Il a décidé d'attribuer les prix suivants:

1^{er} rang: 1^{er} prix

Auteur: *Philippe Robyr, arch. EPFL, Corin, Sierre*
Collaborateur: *Marco Sonderegger, arch. EPFL, Lausanne*

Projet N° 6 – Agrégation

2^e rang: 2^e prix

Auteur: *Bureau d'architectes SA Jean-Gérard Giorla-Mona Trautmann arch. EPFL-FAS-SIA, Sierre*
Collaborateurs: *Blandine Menoud, François Savioz*
Image de synthèse: *Tecno-site informatique, Sion*

Projet N° 2 – Superposition

3^e rang: 3^e prix

Auteur: *Frund, Gallina, Rey, Architectes SA, arch. ETS, Neuchâtel*

Projet N° 27 – Papier plié

4^e rang: 4^e prix

Auteur: *Franco Pessina, arch. FAS/SIA, Lugano*
Collaborateurs: *David Clavien, arch. EPFL, Timothy Delco, arch. ETS*

Projet N° 15 – Zadig

5^e rang: 5^e prix

Auteur: *Atelier d'architecture Jean-Marc Bovet S.à.r.l., arch. EPFL, Fribourg*

Projet N° 18 – Vendange tardive

6^e rang: 6^e prix

Auteur: *Communauté d'étude Klaus-Mayoraz-Quinodoz, arch. EPFL – arch. ETS, Sion*

Projet N° 16 – Fabrik

7^e rang: 7^e prix

Auteur: *Evêquoz-Follonier, arch. EPFL-SIA, Sierre*

Projet N° 22 – Fromage

Le jury a décidé, à l'unanimité, de proposer au maître de l'ouvrage de confier à l'auteur du projet N° 6 – Agrégation, la poursuite des études en vue de sa réalisation.

La présentation officielle de l'exposition aura lieu en présence des autorités et d'une délégation du jury.

**le mercredi 5 mars 2003 à 17h
à la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, à Sierre**

L'exposition sera ouverte au public le mercredi 5 mars dès 17h et du jeudi 6 mars au samedi 15 mars 2003 de 14h à 17h, le dimanche fermé.

Sierre, le 21 février 2003

LE PRÉSIDENT DU JURY
Hans Imhof

Afin de renforcer notre team d'ingénieurs à Zurich, nous recherchons pour la conception, le dimensionnement et le suivi de projets internationaux à caractère exceptionnel un

ingénieur civil EPF/ETS

qualifié, motivé et conscient des responsabilités.

Votre profil:

Vous bénéficiez d'une expérience professionnelle d'au moins 2-3 ans et avez l'habitude de travailler de manière indépendante et analytique. Vous êtes capable de gérer le stress, d'être flexible et avez un esprit d'équipe. Vous avez une très bonne vision des problèmes statiques liés à l'analyse des structures complexes. De très bonnes connaissances informatiques (programmes de calculs, programmes FEM, Excel) et de très bonnes connaissances parlées et écrites d'allemand et d'anglais complètent le profil demandé.

Nous vous offrons un environnement de travail agréable dans une équipe motivée.

Nous attendons votre lettre de candidature, curriculum vitae et copies de certificats que vous voudrez bien adresser à

Monsieur P. Guignard
CALATRAVA VALLS AG
Parkring 11
8002 Zurich



**WALTHER
MORY
MAIER**

BAUINGENIEURE AG

Recrute afin de compléter son équipe

UN INGENIEUR EN GENIE CIVIL

Mission de l'ingénieur:

Conception de projets
Calculs statiques et dynamiques

Profil:

Expérience minimum 3 ans
Poste similaire
Bonne maîtrise de l'outil informatique
Bilingue français/allemand

Adresse:

WALTHER MORY MAIER
BAUINGENIEURE AG
Florenz-Strasse 1d
Postfach
CH-4023 Basel

Tel.: 061 339 90 90
Fax: 061 339 90 91
E-Mail: bl@wmm.ch

COMMUNE DE RENENS

Mandats d'étude parallèles, procédure sélective respectant le règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142

1. Maître de l'ouvrage et organisateur de la procédure

Municipalité de Renens, CTC – Centre Technique Communal, Rue du Lac 14, 1020 Renens.

Responsable de l'administration de la procédure :
martine.heiniger@renens.ch

2. Objet de l'étude

Etude d'urbanisme sur la parcelle communale non construite «En Belle Vue» à Renens visant la recherche de partis pour l'élaboration ultérieure d'un plan partiel d'affectation ou d'un plan de quartier pour la réalisation d'un quartier d'habitations avec quelques équipements de quartier (définition des options de développement du site et proposition de typologies d'habitations).

Compte tenu des qualités exceptionnelles du site (site non bâti, proximité de l'autoroute et des transports publics, vue imprenable sur le lac et les Alpes, parc,...), la Municipalité entend valoriser ce site par une intervention de haute qualité.

3. Conditions de participation

Procédure ouverte aux architectes et urbanistes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, qui offre la réciprocité aux mandataires suisses. Les conditions sont précisées dans le cahier des charges.

4. Renseignements

Le cahier des charges complet concernant la procédure de sélection peut être obtenu à l'adresse de l'organisateur ou télécharger sur le site Internet www.renens.ch.

5. Documents à fournir

Dossier sous format A4 sur 6 pages max. contenant :

- Présentation du bureau ou des bureaux constituant l'équipe ;
- Composition de l'équipe et compétences des membres ;
- Motivation de l'équipe ;
- Références pour des objets et des processus similaires ;
- Prix, mentions et autres reconnaissances professionnelles.

6. Envoi des dossiers

Par courrier postal recommandé à l'adresse du CTC, à l'att. de M^{me} M. Heiniger avec mention «Mandat d'étude parallèle».

7. Equipes

Sélection d'au maximum 6 équipes composées d'architectes, d'urbanistes et autres compétences jugées nécessaires par l'équipe.

8. Critères de choix

- Expérience dans le domaine du développement de quartier d'habitations et dans le type de processus (mandats d'étude parallèle, concours d'urbanisme, planification-test,...) ;
- Reconnaissance professionnelle (prix, mentions, réalisations primées, publications,...) ;
- Respect du cahier des charges pour la procédure de sélection (délais et pièces fournies) et qualité du dossier de présentation.

9. Indemnités

20 000.- HT à chaque équipe sélectionnée.

10. Recommandation du collège d'experts, genre et ampleur du mandat

Le Maître de l'Ouvrage entend confier à l'auteur du projet recommandé par le collège d'experts le mandat complet des prestations ordinaires pour l'établissement du plan d'affectation.

11. Composition du collège d'experts

Président : M. Kurt AELLEN, architecte, Berne

Vice-présidente : M^{me} Anne-Marie DEPOISIER, Syndique

Membres : M. Raymond BOVIER, Municipal
M. Michel PERRETEN, Municipal
M^{me} Nicole DUPONT, Conseillère communale, membre commission consultative d'urbanisme
M. Yves SAUTEREL, Architecte, représentant des habitants riverains
M. Patrick DEVANTHERY, Architecte, Genève
M. Christophe HUSLER, Architecte-paysagiste, Lausanne
M^{me} Rebecca LYON STANTON, Etat de Vaud, SAT, Architecte, Lausanne
M. Fernand BERNASCONI, Responsable du service Urbanisme-Constructions-Bâtiments, architecte, urbaniste
Experts : M. Jean-Claude BOURGEOIS, Adjoint technique
M. Lorenzo PEDRAZZINI, Expert immobilier, Genève
M. Philippe CARDIS, Expert immobilier, Lausanne

12. Calendrier

Ouverture des inscriptions: 5 mars 2003

Délai pour envoi dossiers: 28 mars 2003

Avis de sélection: 9 mai 2003

Déroulement de l'étude: de mai à août 2003

Organisateur et renseignements	Sujet	Conditions d'admission (Composition du jury - professionnels)	Date reddition (Date limite d'inscription)	TRACÉS N° Page
	CI: concours d'idées - CP: concours de projet PO: procédure ouverte - PQ: préqualification OH: offre d'honoraires MEP: mandat d'études parallèles			
Municipalité de Savigny Maison de la Commune Rte de Mollie-Margot 4 CH - 1073 Savigny Fax 021 781 07 31	Extension du complexe scolaire de Savigny (MEP, PQ)	Architectes, selon les dispositions de la LVMP, titulaires d'un diplôme EPF, ETS, REG A ou B Cette procédure ne fait pas mention du Règlement SIA 142 et n'a pas encore été soumise à l'examen de la commission des concours de la SIA	8 mars 2003	
Centro di formazione professionale SSIC - Sezione Ticino Via S. Maria 27 CH - 6596 Gordola Fax 091 745 47 03 <cfp@ssic-ti.ch>	Agrandissement du centre de formation de la Société Suisse des entrepreneurs (CP, PQ)	Groupes de mandataires établis en Suisse (Valentin Bearth, Amaldo Burini, Domenico Cattaneo, Fabio Giacomazzi, Aurelio Muttoni, Cleto Muttoni, Guido Tallone) Cette procédure ne fait pas mention du Règlement SIA 142 et n'a pas encore été soumise à l'examen de la commission des concours de la SIA	12 mars 2003	
Fondation Contesse Rue du Bourg CH - 1323 Romainmôtier Fax 024 453 17 20 contesse@swissonline.ch <www.simap.ch>	Fondation Contesse, Romainmôtier, construction d'un EMS à Croy (CP 1 degré, PQ) - nouveau	Architectes et ingénieurs civils établis en Suisse (Pierre Bonnet, Raoul Christe, Philippe Daucourt, Paula Maranta, Anne de Montmollin, Renato Salvi)	4 août 2003 (14 mars 2003)	
Ville de Bulle, Service tech. Grand-Rue 7 CH - 1630 Bulle Fax 026 919 18 90 service.technique@commune.bulle.ch	Aménagement d'espaces publics et de modulation de la circulation en ville de Bulle (MEP, PQ) - nouveau	Architectes établis en Suisse	11 avril 2003 (14 mars 2003)	
Société Electrique Intercommunale de La Côte SA Rte des Avouillons 2 CH - 1196 Gland	Etude et réalisation d'une cinquantaine de logements subventionnés à Gland (MEP, PQ) - nouveau	Architectes et ingénieurs civils établis en Suisse ou dans un pays signataire des accords de l'OMC (Pascal de Benoît, Pascal Tanari, Jean-Pierre Ortis)	14 avril 2003 (18 mars 2003)	
Treno Alta Velocità - TAV SpA Gruppo Ferrovie dello Stato via Mantova 24 I - 00198 Roma concorsonapoli@rav.it <www.tav.it/concorsonapoli-afrogola>	Station de train à grande vitesse de Naples - Afragola (CP, PQ)	Architectes, selon modalités et limites fixées par le règlement du concours (Oriol Bohigas, Carlo De Vito, Salvatore Di Pasquale, Benedetto Gravagnuolo, Hans Hollein, Ferdinando Luminoso, Stefano Reggio, Andrea Salemme, Francesco Venezia)	20 mars 2003	

ARCHITECTES - INGÉNIEURS

GARANTISSEZ VOS COÛTS ET DÉLAIS
DE CONSTRUCTION

en faisant appel à

SGC

votre partenaire qui offre à tout constructeur la garantie contre les dépassements basée sur le contrat et l'avenant SIA Plus 1019.

Une équipe de plus de 30 ans d'expérience.

Surveillance et Garantie de la Construction S.A.
116, route de Florissant
1206 GENÈVE
Tél. 022 703 47 47
Fax 022 703 47 49Drainage de
surface

résistant à la compression



SYTEC Bausysteme AG, 3172 Niederwangen BE, tél. 031 980 14 14